



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lycées

Question au Gouvernement n° 308

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Yves Durand.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, vous avez lancé une grande consultation dans l'ensemble des lycées de France en direction de tous les partenaires. Ainsi, chacun pourra se sentir concerné par la nécessaire réflexion sur l'évolution de l'enseignement dans les lycées et sur la place de ceux-ci dans le système français.

La massification de l'enseignement a fait du lycée un maillon essentiel de la démocratisation de l'enseignement, après l'école élémentaire, après le collège. Autant qu'au baccalauréat, le lycée prépare aujourd'hui également, et peut-être même surtout, à l'entrée des élèves dans le premier cycle de l'enseignement supérieur, où le taux d'échec est trop élevé - et ce d'une manière inquiétante.

Nous approuvons bien entendu cette grande consultation, monsieur le ministre, mais nous souhaitons que vous précisiez à la représentation nationale, ou du moins à la partie qui semble concernée par ces problèmes, aussi bien les différentes étapes de cette consultation que le type de mesures concrètes que vous comptez prendre à son issue, tant au niveau des programmes de façon que les connaissances ne s'empilent pas, comme vous l'avez remarqué vous-même, qu'au niveau des méthodes de travail afin que soit bien clarifiée la mission du lycée dans le système éducatif. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, le lycée est aujourd'hui le noeud de notre système d'enseignement, après l'enseignement obligatoire et avant l'entrée dans la vie active ou dans l'enseignement supérieur.

Or nous sommes aujourd'hui, au point de vue de ce qui est enseigné, de ce qui fait même l'essence de l'éducation, c'est-à-dire des contenus, dans une situation d'asphyxie.

Depuis des années, alors que les connaissances ne cessent d'augmenter - 95 % des chercheurs ayant jamais exercé sont actuellement vivants et produisent chaque jour des découvertes nouvelles -, nous empilons les savoirs, augmentant chaque jour les horaires, les programmes, déstructurant finalement, petit à petit, sournoisement, l'enseignement dispensé.

En même temps, nous vivons une époque où la révolution des savoirs est la plus grande qui ait jamais existé.

Pendant très longtemps, nous avons pensé, par exemple, que toute science était caractérisée par une forte mathématisation; nous constatons aujourd'hui que les sciences qui se développent le mieux, comme la biologie, la chimie ou l'informatique, ne font pas appel à une mathématisation poussée mais, au contraire à une combinatoire et à l'analyse du complexe.

Il y a de nouvelles techniques d'enseignement. L'ordinateur, avec son écran cathodique ou nématique, permet aujourd'hui un dialogue et une autre forme d'enseignement à la fois mondialement, en réseau, et fraternellement, sans sanction ni tension.

Nous pensons que la France, qui doit garder une place éminente dans le monde par la qualité de son enseignement, doit adapter celui-ci.

Nous pensons aussi que la France et l'Europe sont les mieux placées pour opérer enfin une synthèse entre la culture de l'écrit et la culture de l'image, synthèse que nous avons refusée, depuis des siècles, pour des raisons

d'élitisme.

Nous pensons, enfin que, dans la bataille de l'intelligence du xxie siècle, la France doit être à la première place. Quelqu'un, dans un journal de droite, a écrit à notre adresse: «Occupez-vous de l'illettrisme.» L'ambition que nous avons pour la France ne consiste pas seulement à s'occuper de l'illettrisme, même si nous nous en occupons aussi.

M. Pierre Forgues. Très bien !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie La consultation menée dans les lycées donne la parole, pour la première fois, à tous les acteurs du système éducatif, pris individuellement: les enseignants; les lycéens, que nous ne consultons pas simplement à travers les parents d'élèves; les parents d'élèves; les anciens élèves; les participants à la vie associative.

Cette grande consultation conduira non seulement à une modification des manières d'enseigner, mais entraînera l'ensemble des enseignants dans cette grande oeuvre, car ce sont eux qui feront cette réforme. C'est avec eux que nous voulons conduire cette adaptation de la France au xxie siècle.

Voilà quelle est notre ambition. C'est une grande ambition. Je pense que la France est à la hauteur de ce défi.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 308

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 janvier 1998, page 280

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 janvier 1998